

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Une rentrée dans un pour les députés du PDG

JAMAIS, dans l'histoire de l'Assemblée nationale, le Groupe parlementaire du Parti démocratique gabonais (PDG), n'aura fait autant parler de lui pendant une intersession parlementaire. Tout est parti de la sortie de Martin Mabala Ma Mboulou qui, au nom des députés du parti au pouvoir, s'est insurgé contre un éventuel remaniement du gouvernement. Initiative qui semble à rebours de la Constitution. D'autant plus que, manifestement, elle n'aurait pas été partagée par tous les membres du groupe.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LE Sénat et l'Assemblée nationale ouvrent leur première session ordinaire de l'année ce lundi. Ce sera à la faveur de deux cérémonies distinctes. La première, celle des députés, aura lieu en matinée. Tandis que les sénateurs se retrouveront dans l'après-midi. Ces retrouvailles s'inscrivent dans le cadre des dispositions de l'article 41 de la Loi fondamentale. Lequel dispose: "Le Parlement se réunit de plein droit au cours de deux sessions par an. La première session s'ouvre le premier jour ouvrable de mars et prend fin, au plus tard, le dernier jour ouvrable de juin (...)". Et cette année, c'est ce lundi 2 mars, qui est le premier jour ouvrable dudit mois. Le moins que l'on puisse reconnaître ici, c'est que cette rentrée parlementaire s'effectue dans un contexte inhabituel pour l'Assemblée nationale en général, et pour les députés du Parti démocratique gabonais (PDG), en particulier. Et pour cause, jamais une initiative de leur Groupe parlementaire à l'Assemblée nationale n'aura suscité autant de commentaires et de réactions, les unes aussi accablantes que les autres. Même dans leurs propres rangs, on compte des élus qui ne partagent pas la prise de position de Martin Mabala Ma Mboulou, contre un éventuel remaniement du gouvernement et un éventuel changement de Premier ministre. Tout ceci est de nature à provoquer un malaise au sein du Groupe parlementaire PDG au niveau de la première Chambre du Parlement. Cela d'autant plus que certains députés, parce qu'étrangers à l'initiative rendue publique par l'élu de l'Ogooué et des Lacs, pourraient se sentir trahis ou abusés. Surtout que la sortie querellée touche à un domaine strictement réservé au seul président

Certains députés, parce qu'étrangers à l'initiative rendue publique par l'élu de l'Ogooué et des Lacs, pourraient se sentir trahis ou abusés.

de la République, chef de l'État. Une compétence exclusive du chef de l'Exécutif que lui garantit l'article 15 de la Constitution. "Le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions, de sa propre initiative, ou sur la présentation par le Premier ministre de la démission du gouvernement, ou à la suite d'un vote de défiance ou de l'adoption d'une motion de censure par l'Assemblée nationale. Sur proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du gouvernement et met fin à leurs fonctions...". C'est d'ailleurs fort de cela que plusieurs acteurs politiques n'ont pas hésité à qualifier la démarche du Groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale de "violation de la Constitution" par les députés du parti au pouvoir. Laquelle Constitution consacre le principe de la séparation des pouvoirs en République gabonaise. Et les rappels faits de manière subtile par le secrétariat exécutif du Parti démocratique gabonais n'ont fait que donner raison à ceux-là, qui ont pensé que l'élu du 5e siège du département de l'Ogooué et des Lacs (Lambaréné) et ses collègues avaient oublié non seulement les limites de leur champ de compétence, mais aussi leur devoir de respect de la Loi fondamentale. Dans une telle ambiance, d'aucuns s'attendent à ce que, en tant que seul orateur de la cérémonie de ce matin, Faustin Boukoubi, président de l'Assemblée nationale, lui-même

issu des rangs du PDG, dise un mot sur cette situation qui a quand même écorné l'image du Groupe parlementaire auquel il appartient. Sans doute pas pour l'accabler davantage, mais plutôt pour tenter de ramener la sérénité et la confiance mutuelle entre les députés du PDG et le président de leur Groupe parlementaire. À ce jour, personne ne sait encore, du moins de manière officielle, comment la démarche du Groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale a-t-elle été appréciée au niveau de la plus haute instance du pouvoir exécutif. Jusqu'où pourraient aller Martin Mabala Ma Mboulou et ses collègues du parti au pouvoir, si jamais le chef de l'Exécutif décidait d'agir a contrario de leur position en changeant de gouvernement? C'est donc dans un contexte de questionnement, de suspicion et d'incertitude, que les députés du PDG reprennent, ce lundi 2 mars 2020, le chemin de l'hémicycle.



Photo: Sylvain MAGANGA/L'Union

Dans un contexte inédit, les députés reprennent le chemin de l'hémicycle

LE GROUPE PARLEMENTAIRE PDG À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



PRÉSIDENT DU GROUPE Martin Mabala

NOMBRE D'ÉLUS 98

NOMBRE DE COMMISSIONS DIRIGÉES PAR LE PDG 7/8

LES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS

Rufin Pacome Ondzounga

Paul Biyoghe Mba

Angelique Ngoma

Dr Gabriel Malonga

Blaise Louembet

Félicite Ngoubili Ongouori

Alain Simplicie Boungoueres

© D. Mairant MOUSSANOU

contexte inhabituel

Malaise!

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon



cycle aujourd'hui.

SANS être démiurge, on peut affirmer sans ambages qu'un problème latent, va, plus ou moins, pourrir l'atmosphère à l'hémicycle provisoire de l'Assemblée nationale, aujourd'hui. Et ce n'est certainement pas le quitus du directoire du Parti démocratique gabonais (PDG), obtenu, pour ainsi dire aux forceps, qui fera oublier de sitôt la dernière sortie du président du Groupe parlementaire PDG, Martin Mabala Ma Mboulou. Une prise de position, précisons-le, clairement affichée durant l'intersession parlementaire, sans qu'a priori le contexte de l'heure ne l'impose.

Dans un communiqué, ventilé de façon virale et qui a suscité un tollé, le député du 5e siège du département de l'Ogooué et des Lacs, a apporté un soutien inconditionnel à l'actuel Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale. Jusque-là rien à redire! Et pour cause, le patron de l'administration gabonaise est bel et bien membre du parti au pouvoir. En atteste sa descente dans son fief (lire par ailleurs), ce week-end.



Photo: F. M. MOMBO/L'Union

Le président du groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale, Martin Mabala.

Il n'en fallait pas plus pour soulever l'ire de nombreux observateurs.

lever l'ire de nombreux observateurs. Lesquels observateurs ont vu dans ces propos un acte de

"Le changement de gouvernement ne constituant en rien une solution miracle aux nombreux problèmes que connaît notre pays (...)", a déclaré Martin Mabala Ma Mboulou. Il n'en fallait pas plus pour sou-

défiance, pire une injonction au président de la République, seule autorité habilitée à nommer ou démettre un gouvernement, comme bon lui semble, au nom de son pouvoir discrétionnaire de nomination.

Par contre du côté du siège du PDG sis au quartier Louis, ladite sortie s'inscrit dans le cadre de la solidarité militante. Le moins que l'on puisse dire, c'est que des interrogations demeurent pendantes quant aux motivations et objectifs visés par la sortie du président du Groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale.

Vers une crise d'autorité ?

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon



Photo: Christian MOMBO/L'Union

LES retrouvailles entre députés du Parti démocratique gabonais (PDG) pourraient être des plus moroses entre "camarades". Et pour cause, plusieurs d'entre eux n'auraient pas été associés à la récente sortie du président de leur groupe parlementaire, Martin Mabala. Lequel, selon eux, a entrepris une démarche personnelle. C'est peu dire qu'ils n'ont guère apprécié cette attitude, de nature à mettre à mal la cohésion et la discipline au sein de leur groupe.

De là à croire que l'autorité de Martin Mabala pourrait être contestée, cela est une hypothèse difficilement

De là à croire que l'autorité de Martin Mabala pourrait être contestée, cela est une hypothèse difficilement envisageable aux yeux de plusieurs observateurs.

discipline, fidélité, loyauté, consensus, responsabilité politique, etc., qui régissent le fonctionnement de leur groupe.

envisageable aux yeux de plusieurs observateurs. D'autant plus que, selon eux, cela ne fait vraiment pas partie de l'ADN des députés PDG. Tant ils savent faire montre de résilience tout en étant fermement attachés aux valeurs de solidarité, discipline, fidélité, loyauté, consensus, responsabilité politique, etc., qui régissent le fonctionnement de leur groupe.

Bref, au regard du contexte actuel, les députés PDG devraient probablement laver leur linge sale en famille, sans rien laisser transparaître sur la place publique. Surtout qu'en bons "militants disciplinés", ils devraient se conformer aux prescriptions du secrétariat exécutif de leur parti. Lequel, réagissant dernièrement à la sortie de Martin Mabala, avait, par l'entremise du secrétaire national chargé des Arguments et de la Riposte, Michel-Philippe Nze, appelé "à la sérénité et à la vigilance".

Reste qu'il revient désormais à Martin Mabala de penser sérieusement les blessures et à resserrer les boulons au sein du groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale.